



CABINET DU MAIRE

le 30 Novembre 2021

Affaire suivie par : Rémi ESNAULT
Téléphone : 04.42.47.70.22

N/Réf : JH/RE/FP

Objet : Agora des Quartiers du 28 octobre

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre participation à l'Agora des Quartiers du 28 octobre qui était consacrée au quartier du Mazet.

Vous vous êtes pleinement saisis de cet outil de démocratie participative qui permet un échange direct avec les élus et les services municipaux sur votre cadre de vie mais également sur des projets ambitieux comme celui qui donnera une nouvelle vie à l'espace sportif et ludique du quartier. L'objet de la présente est de faire la synthèse de vos remarques et de vos propositions qui ont été formulées en séance ou par l'intermédiaire du questionnaire qui avait été mis à votre disposition à la Maison de Quartier.

Toutes vos contributions ont pu être intégrées au projet et à l'action des services.
En voici le détail :

Amélioration de l'espace sportif et ludique

- ✓ Démarche globale
 - Tous les espaces seront traités dans une démarche créative qui rendra cet ensemble unique. Des graphistes et designers proposeront des couleurs et motifs inédits. Un choix vous sera proposé.
 - Outre les différents terrains de sport et de jeux, un point d'eau sera créé, tout comme un abri pour stationner trottinettes et vélos.
 - Les espaces verts alentours seront repris et améliorés.
 - La phase d'étude est enclenchée et le marché sera lancé en début d'année 2022.
- ✓ Terrain de football
 - La surface de jeu sera changée pour une pelouse synthétique
 - Une couverture du terrain sera étudiée, sans certitude quant à sa faisabilité.
 - Les accès seront sécurisés pour éviter l'intrusion de deux-roues motorisés.
 - Un système de bordures permettra d'éviter que des graviers en provenance des sentiers alentours ne soient dispersés sur le terrain.

VILLE DE FOS-SUR-MER
www.fos-sur-mer.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE - ARRONDISSEMENT D'ISTRES
HÔTEL DE VILLE - AVENUE RENÉ CASSIN - BP 5 - 13771 FOS-SUR-MER CEDEX
tél : 04 42 47 70 00 - FAX : 04 42 05 52 15

- ✓ Terrain de basket
 - La surface de jeu et les panneaux seront repris pour une meilleure jouabilité.
 - Un système de bordures permettra d'éviter que des graviers en provenance des sentiers alentour ne soient dispersés sur le terrain.
- ✓ Aire de jeux pour enfants
 - La surface globale sera agrandie.
 - Les enfants pourront utiliser de nouveaux jeux, plus nombreux et innovants.
 - Les parents bénéficieront de bancs supplémentaires.
- ✓ Terrains de pétanque
 - Ils seront conservés des deux côtés où ils existent actuellement.
- ✓ Aire de fitness
 - Le projet comprendra la création d'une aire de fitness avec plusieurs agrès intégrés au parc.

Cadre de vie

- ✓ Vitesse excessive route du Mange Boue
 - Un cédez-le-passage sera installé à l'intersection avec la route de la Tramontane, ce qui aura pour effet de réduire la vitesse sur la route du Mange Boue.
- ✓ Boîtier télécom endommagé chemin du Plan d'Arenc, intersection rue des Vanniers
 - Une intervention d'urgence a été effectuée suite à l'Agora, avant reprise par l'opérateur qui en a la responsabilité.
- ✓ Conteneur à ordures ménagères situé contre la façade d'un immeuble au début de la Draille de la Tramontane.
 - Celui-ci sera déplacé sur un îlot à quelques mètres pour concilier sécurité et facilité d'usage.
- ✓ Nettoyage urbain
 - La balayeuse effectue l'entretien de l'ensemble des voies du quartier tous les mercredis.
- ✓ Composteur collectif
 - Nous sommes disponibles avec les élus référents pour accompagner les habitants souhaitant mettre en place une telle structure, sachant que la Maison de Quartier pourra également apporter son soutien.
- ✓ Stationnement/prévention routière
 - La police municipale effectue régulièrement des points fixes sur les rues Meuniers, Vanniers, Tramontane, Largade et Fileuses.

Ces actions préventives seront poursuivies et vous pouvez contacter le poste 7 jours sur 7 et 24h sur 24 au 04-42-47-71-29 pour signaler tous faits afin de renforcer la présence des agents sur les lieux d'incivilités.

- Le nombre de places de stationnement étant une question particulièrement importante dans ces rues, la police municipale interviendra sur réquisition ou stationnement très gênant en verbalisant.
- Une action récurrente est également entreprise pour éviter le stationnement de véhicules-ventouses

Pour toute question relative au cadre de vie et à l'espace public, n'hésitez pas à utiliser le numéro gratuit à votre disposition (0 800 800 424) ainsi que l'application mobile de la Ville (Fos Mobile).
Ce document reflète la qualité de nos échanges, nous vous en remercions encore.
Nous reviendrons vers vous comme convenu pour finaliser le projet d'aire de sport et de jeux qui sera l'une des grandes innovations de la ville en 2022.

Restant pleinement à votre écoute, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Cordialement

Jean HETSCH
Maire de Fos-sur-Mer
Conseiller Départemental



Bien à vous

Anne BACHMAN
Conseillère Municipale
Déléguée à la Démocratie participative
Et à la Vie des quartiers



